



Stationnement

Merci de veiller à ne pas gêner la circulation piétonne lorsque vous stationnez momentanément aux abords de l'école.



Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Les contraintes sanitaires toujours en vigueur nous obligent à mettre en place un dispositif inhabituel pour les élections des 20 et 27 juin prochain.

Lieu de vote :

Le bureau de vote sera situé à la salle polyvalente.

Les deux scrutins, aux parcours et conditions de vote réalisés dans les conditions réglementaires, seront identifiés de manière bien distincte. Un fléchage vous guidera.

Consignes préfectorales :

Le strict respect des gestes barrières, de nature à limiter le risque sanitaire, est impératif.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition du public à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.

Le port du masque est obligatoire pour tous.

Chaque électeur devra se munir de son propre stylo et le conserver.

La présence des enfants n'est pas admise dans le bureau de vote.





« L'info du moment » - Les Drones

Vous êtes propriétaire (ou utilisateur) d'un drone : pour assurer la bonne sécurité, mais aussi celle des personnes au sol et pour le respect de la vie privée et droit à l'image, il est très important de connaître les règles autour de l'utilisation des drones. Voici quelques points à garder en mémoire quand vous utilisez votre drone :

- la circulation dans l'espace aérien

Un drone n'est pas autorisé à voler n'importe où. Son télé-pilote doit respecter quelques règles pour éviter les collisions et autres dommages.

- la protection des biens et des personnes au sol

Si la prise de vues aériennes est possible, le survol de personnes est interdit, de même que celui de l'espace public en agglomération.

Plus d'info : www.gouv.interieur/drones-legislation

Message de l'association Bien Etre et Harmonie du Corps (BEHC)

ACTIVITE SPORTIVE : CIRCUIT TRAINING

Envie de profiter des beaux jours et de reprendre une activité sportive tout près de chez vous ?!

Julie de l'association Just Health and Fun (également professeur de fitness auprès de Bien Être et Harmonie du Corps) vous propose des séances de cardio/renforcement musculaire – adaptées à tout public

:

- Le mardi à compter du 22 juin 2021
- De 18h15 à 19h00
- Au stade de CARDONNETTE
- Tarif : 5 €/séance
- Matériel requis : tapis, bouteille d'eau et masque

Les séances se dérouleront dans un respect total des règles sanitaires et de distanciations imposées par la COVID-19.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Cécile THELLIER (06 83 31 26 57), sinon rendez-vous le 22/06 prochain à Cardonnette !